

Communiqué de presse de Fraternité Couëronnaise

Mercredi 29 avril, 300 Roms migrants (dont 40% d'enfants) ont été expulsés des terrains de Tougas à Saint-Herblain. (OF 30 04 15). Les membres de l'Association Fraternité Couëronnaise qui, depuis 4 ans, accompagnent quasi quotidiennement les familles Roms de la commune, dénoncent l'inhumanité, l'indignité et l'irresponsabilité avec lesquelles ces populations stigmatisées sont traitées.

Pour Couëron, au cours du mois d'avril, 3 articles de presse ont fait mention de propos tenus par Mme le Maire au sujet de l'accueil des familles Roms sur la commune. L'association Fraternité Couëronnaise tient à faire quelques mises au point sur cette approche de la réalité.

La municipalité mentionne toujours son engagement près de 6 familles. Cela est erroné. Actuellement, 3 familles seulement font l'objet d'une convention avec UFUT44, opérateur de la mairie pour le terrain des Ardillets. Ce conventionnement a été obtenu à partir d'âpres discussions et négociations entre l'association et la mairie. Il existe depuis début 2012 et porte sur la gestion du terrain, avec l'accompagnement vers une intégration des personnes par l'emploi et le logement. Cet engagement de la commune a été rendu possible à travers des deniers publics (équipement du terrain en eau, sanitaires, électricité, conventionnement). Les familles contribuent à ces frais par le versement mensuel d'une participation financière.

L'association Fraternité Couëronnaise créée en août 2011 pour « *aider, accompagner, rencontrer les familles Roms installées sur la commune et agir pour que des solutions d'accueil pérennes soient trouvées* », a pris toute sa place dans l'accompagnement bénévole et quotidien de ces familles (enfants, ados, adultes), dans un esprit de responsabilisation et non d'assistantat. Les hauts et les bas, dont les bénévoles sont témoins, montrent que le processus d'intégration demande du temps pour que d'autres modes culturels avec des pratiques et des codes différents puissent s'insérer progressivement dans les nôtres, sans y être assimilés. Le grand danger serait que, pour des motifs divers, on arrête ce processus à l'égard de certaines personnes, en les excluant et sans solution d'avenir. Or, une des familles est sommée de quitter le terrain à un moment où sa situation commence réellement à se stabiliser. Quelle est le véritable objectif de l'équipe municipale : la fermeture du terrain ou l'intégration forcément lente mais possible de ces familles ?

Au fil des mois, à partir des expulsions menées sur l'agglomération nantaise, d'autres familles Roms se sont installées sur la commune dans des terrains dits « sauvages ». Pour mémoire, en novembre 2013, l'arrivée de 150 Roms sur le terrain près de l'usine Arc en Ciel. Depuis, d'autres occupent des terrains situés dans les zones industrielles des Hauts de Couëron. Or, il a fallu une action en justice pour obliger la Ville à accorder la domiciliation que, pourtant, la loi exige (OF 02 04 15). La scolarisation des enfants de ces terrains n'est toujours pas accordée malgré l'exigence de la loi. Les droits fondamentaux de ces personnes ne sont donc pas respectés.

Depuis décembre 2013 (18 mois), la Ville déclare demander qu'une démarche métropolitaine se mette en place pour l'accueil de ces familles, mais ces propos tournent en boucle au fil des articles de presse sans être suivis d'effet. Les derniers événements des expulsions de St Herblain renforcent cette idée que Couëron a déjà fait beaucoup (OF 30 04 15) ! Pourtant, le devenir de ces centaines de personnes jetées sur les routes ne semble être un problème digne d'intérêt à aucun niveau politique, les seules réactions visibles sont celles des maires d'Indre et de Couëron défendant leur territoire pour empêcher les caravanes délabrées d'y pénétrer... Triste vision au pays des Droits de l'Homme ! Alors, à quand les solutions autres que les expulsions ??? Le soutien proposé par la Ville de Couëron à tous les propriétaires qui se portent en justice pour faire expulser les familles Roms s'apparente à une discrimination à leur égard (OF 23 04 15). L'association Fraternité Couëronnaise comprend le ras-le-bol des propriétaires confrontés à ces zones de non-droit, mais le problème est à traiter bien avant d'en arriver là ! Même si on « ne peut pas accueillir toute la misère du monde », on « doit savoir en prendre fidèlement sa part. » Un simple calcul mathématique montre que la Ville de Couëron est bien loin de la quote-part que devrait assumer théoriquement chacune des communes de l'agglomération.

Fraternité Couëronnaise, avec le collectif Romeurope de l'Agglomération Nantaise, demande que les municipalités de Nantes Métropole prennent enfin la situation au sérieux afin de mettre un terme à ces déplacements de population autant stériles que choquants.

Dominique Brétécher, Lise Jourdren, Yannick Voisin avec le conseil d'administration de F.C., le 5 mai 2015